

euresactiv'

Réseau International d'Investissement Responsable,
Coordonné par Euresa Institut, en partenariat avec ICMIF et CWC



Créé en 2006, **Euresactiv'**, réseau international d'investissement responsable, se positionne comme une **plateforme d'actionariat actif en ligne**, permettant à ses membres de partager leurs analyses extra financières et recommandations de vote et d'unir leurs forces en menant des démarches collectives d'engagement, en faveur d'une plus grande prise en compte des questions Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG).

Objectifs du réseau

- ✓ Mettre à disposition des membres un outil opérationnel, s'inscrivant dans la continuité de leurs propres démarches, visant à mettre en adéquation leurs pratiques financières avec leurs valeurs communes, au service d'un développement conjuguant viabilité économique, bonne gouvernance, équité sociale et respect de l'environnement.
- ✓ Prendre position sur des enjeux ESG, via l'exercice des droits de vote et/ou l'initiation d'un dialogue dans la durée, afin d'inciter les entreprises dans lesquelles les membres détiennent des actifs, à améliorer leurs pratiques en la matière.
- ✓ Capitaliser sur les connaissances et l'expertise des membres sur leurs marchés nationaux, afin d'améliorer leur connaissance des émetteurs, notamment étrangers, mais aussi faciliter l'exercice du vote transfrontalier et leur participation à des démarches d'engagement collaboratif hors frontières, sur des sujets ou face à des législations qu'ils ne maîtrisent pas forcément.
- ✓ Ce faisant, favoriser une utilisation plus efficace des ressources disponibles au sein de chaque organisation, à travers la réalisation d'économies d'échelle, leur permettant ainsi d'étendre et d'approfondir leurs activités d'engagement.

Depuis 2006, le vote aux Assemblées Générales

Euresactiv' se positionne comme un véritable **outil d'Active Ownership Service (AOS)**, apportant un soutien pratique à ses membres, en tant qu'investisseurs institutionnels, dans le cadre de **l'exercice de leurs droits de vote lors des Assemblées Générales**, en facilitant :

- **L'accès aux informations pratiques hors frontières**, telles que les dates des AG et résolutions soumises au vote, mais aussi **l'exercice des votes transfrontaliers**, compte tenu des législations et pratiques en vigueur au sein de chaque marché (vote par proxy, via Internet, voire délégation de droits de vote entre membres).
- **Une plus grande intégration des critères extra financiers**, grâce à la mise à disposition, par des membres chefs de file au sein de leurs marchés respectifs, de leurs analyses et recommandations de vote ; chacun étant alors libre de suivre ou non le sens des recommandations formulées par la société locale.
- **Des prises de positions communes lors des AG**, afin de promouvoir des pratiques de bonne gouvernance et de RSE ; la société locale agissant alors comme porte parole des membres désireux de s'associer à la démarche et se présentant comme tel dans toutes les actions qu'elle est amenée à entreprendre (questions écrites, interventions orales, soutien voire dépôt de résolutions communes, etc.), tirant ainsi parti de la puissance collective.

En 2011, **275 entreprises, réparties dans sept pays, feront ainsi l'objet** d'échanges d'analyses et de recommandations de vote, à l'occasion de leur Assemblée Générale, entre les membres du réseau.

Dès 2011, l'initiation de démarches d'engagement

Afin de promouvoir plus efficacement la prise en compte des critères RSE, les membres d'Euresactiv' ont estimé indispensable d'aller plus loin, en initiant, dès 2011, **des démarches conjointes d'engagement auprès des entreprises**, de façon à accroître l'impact potentiel de leur action, tout en réduisant les coûts.

Des analyses approfondies seront préalablement menées, par les membres sur leurs marchés respectifs, au regard de **thématiques ESG sélectionnées en commun** (par exemple, la rémunération des dirigeants, la représentation des femmes aux conseils d'administration, les pratiques sociales, ou encore la signature de l'Extractive Industries Transparency Initiative) ; analyses ensuite partagées entre les membres du réseau.

Dans un second temps, et sur proposition d'un membre, un **dialogue** sera initié, avec la direction des entreprises dont l'analyse ESG a mis en évidence des points faibles ou des retards importants par rapport aux meilleures pratiques de leur secteur d'activité, en formulant des attentes et propositions d'amélioration.

Selon un dispositif similaire à celui appliqué dans le cadre des votes aux Assemblées Générales, le membre à l'origine de l'engagement agit alors pour le compte des autres membres du réseau désireux de s'associer à la démarche, en se faisant ainsi leur **porte parole**, dans les actions qu'il est amené à entreprendre (contacts téléphoniques, envoi de courriers, entretiens dédiés à ces questions avec les dirigeants, etc.), et en les informant, en retour, des résultats obtenus et suites envisagées.

Les organisations partenaires

Euresactiv' est le fruit d'un partenariat entre trois associations :

- ✓ **La Fédération internationale des assurances coopératives et mutualistes** (ICMIF) qui rassemble 210 organisations et sociétés d'assurance coopératives ou mutualistes issues de 72 pays (www.icmif.org) ;
- ✓ **Le Comité sur le Capital des Travailleurs** (CWC), réunissant des représentants du monde syndical international, impliqués dans la gestion de fonds de pension et autres régimes à financement collectif visant à garantir aux travailleurs une sécurité financière pour leur retraite, et oeuvrant en faveur d'un investissement socialement responsable du capital des travailleurs (www.workerscapital.org) ;
- ✓ **Euresa Institut**, association créée en 2005 par des mutuelles et coopératives d'assurance, en partenariat avec la Confédération Européenne des Syndicats, afin d'agir dans le champ de la protection sociale en Europe, en favorisant la mise en place de solutions complémentaires, et de promouvoir une gestion des salaires différés (épargne salariale, épargne retraite, etc.) davantage respectueuse des valeurs de solidarité et des principes de l'économie sociale (www.euresa-institute.coop). **Euresa Institut assure, par ailleurs, la coordination et l'animation du réseau Euresactiv'.**

Ce partenariat permet à l'ensemble des organisations membres de ces trois structures d'adhérer et de participer librement au réseau Euresactiv'.

Les membres

Euresactiv' compte aujourd'hui **douze membres**, en Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni et Canada :



Un socle de valeurs communes

Les coopératives et mutuelles membres d'Euresa ont publié, en 2002, une déclaration intitulée « **Nos valeurs nous engagent** », témoignant de leur volonté d'« *inscrire leur action dans le cadre d'une économie citoyenne, orientée vers un développement durable et socialement responsable* ».

C'est sur cette reconnaissance de leur **attachement à un socle de valeurs communes**, associée à une **solide confiance** réciproque, que se fondent les relations et coopérations entre les membres d'Euresactiv'. Tous partagent la conviction que les pratiques ESG sont des éléments déterminants de la viabilité et de la performance d'une entreprise sur le long terme, et qu'il est de leur devoir d'agir au mieux des intérêts à long terme de leurs bénéficiaires.

Euresactiv' et PRI

Euresactiv' s'inscrit en complémentarité et dans le prolongement des **Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)**, dont la plupart de ses membres sont aujourd'hui signataires, en mettant à leur disposition une plateforme opérationnelle « *pour le partage d'outils, la mise en commun de ressources et l'exploitation des rapports des investisseurs comme sources d'enseignements* » et en facilitant et en soutenant la « *mise sur pied d'initiatives de collaborations appropriées* » (principe n°5).

Adhérer à Euresactiv'

Le partenariat noué entre Euresa Institut, ICMIF et CWC, permet aux membres de ces trois organisations, désireux de s'engager sur la voie de l'Investissement Socialement Responsable, d'adhérer librement au réseau.

A compter de 2011, Euresactiv' s'ouvre davantage, en permettant à toute organisation/société (détenteur ou gestionnaire d'actifs), se reconnaissant dans les valeurs portées collectivement par les membres, d'adhérer au réseau en tant que membre tiers.*

* adhésion soumise à l'approbation des instances d'Euresa et au versement d'une cotisation forfaitaire annuelle.

Euresactiv' vous intéresse ? Contactez nous



Eric VAN LA BECK
Dir. Recherche ISR et Dvpt
Pilote du réseau
EVANLABECK@macifgestion.fr



Hélène CROCE
Direction Générale d'Euresa
Coordnatrice du réseau
helene.croce@euresa.org